



**Union européenne**  
Politique régionale

# Initiative communautaire URBAN 1994-1999: Un premier bilan

Janvier 2000

*Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <<http://inforegio.cec.eu.int/>>*

Document d'information des services de la Commission européenne

## **Initiative communautaire URBAN 1994-1999**

### **Un premier bilan**

Cinq années après leur lancement, les programmes financés dans le cadre de la première Initiative URBAN permettent déjà de tirer quelques leçons significatives.

#### **L'enjeu**

URBAN cible des quartiers extrêmement défavorisés en abordant les problèmes d'isolement, de précarité et d'exclusion des habitants à l'aide d'interventions qui visent à améliorer le milieu social et physique dans son ensemble.

Des conditions de vie difficiles accentuent les problèmes et la détresse des individus. Le malaise social et l'absence de perspectives économiques se traduisent alors par des attitudes négatives des habitants face à leur environnement. Ce cercle vicieux est à l'origine de conflits et de déséquilibres croissants, notamment dans les zones où ces problèmes sont les plus marqués.

La nouveauté proposée par l'approche du programme URBAN est qu'elle tente de briser ce cercle vicieux en revalorisant l'individu à travers - et non malgré - son habitat.

L'objectif est que les quartiers deviennent ainsi l'environnement qui établit des conditions favorables à l'épanouissement des individus.

#### **La méthode de l'approche territoriale intégrée**

L'approche intégrée d'URBAN prend en compte toutes les dimensions de la vie urbaine. Elle se base sur l'application d'un arsenal de projets combinant la réhabilitation d'infrastructures obsolètes à des actions en faveur de l'économie et du marché du travail.

Le ciblage précis des zones est le moyen le plus efficace de lutter contre la précarité urbaine. Cette approche concentrée géographiquement optimise l'impact des interventions et renforce les avantages mutuels et induits des projets.

Les zones à problèmes ne sont pas pour autant traitées en tant qu'unités isolées. En améliorant l'accessibilité et les communications, et en attirant les visiteurs et les investissements privés, les programmes visent à insérer directement chaque quartier dans la dynamique de la ville. Le but ultime est d'amorcer une dynamique de développement local qui permettra à la ville de se réappropriier la zone « à problèmes » et de continuer à se développer.

## **Un réel partenariat**

Une partie du succès d'URBAN s'explique par son engagement manifeste à faire participer les habitants du quartier au développement et à la mise en œuvre des programmes. Ainsi, les citoyens concernés par les interventions participent au processus décisionnel et les problèmes de précarité urbaine peuvent être résolus à la base, grâce au climat de confiance et au consensus local.

## **Les populations ciblées**

Chacun des 118 programmes financés dans le cadre de l'Initiative URBAN a été élaboré en fonction de son propre contexte local et reflète les problèmes spécifiques qui caractérisent le quartier.

L'Initiative URBAN a concerné environ 3,2 millions de personnes. Chaque programme s'adresse en moyenne à 27.000 personnes. Les écarts sont néanmoins considérables puisqu'on passe de 8000 à Bari (Italie) à 130.000 pour Vienne.

Les habitants des zones du programme URBAN souffrent d'un taux de chômage élevé, de mauvaises conditions de logement, d'un tissu urbain dégradé et d'un manque d'équipements sociaux. Dans les zones ciblées, le chômage atteint en moyenne 22% de la population, avec des écarts considérables entre les 11% de Vienne et les 60% de Valence.

## **Les zones ciblées**

Une analyse des zones ciblées en fonction de leur localisation dans l'agglomération montre que :

- La majorité des programmes (43%) intervient dans des zones de première couronne : c'est-à-dire des quartiers situés au cœur des agglomérations mais exclus de la dynamique de la ville.
- Près d'un cinquième des programmes concerne la problématique des centres villes historiques : c'est-à-dire des zones centrales possédant un patrimoine et des atouts culturels, mais qui ont été négligés et laissés à l'abandon.
- Plus d'un tiers des programmes cherche à remédier au déclin urbain des zones périphériques : c'est-à-dire des quartiers de la périphérie des agglomérations urbaines, souvent difficiles d'accès, avec de vastes cités de logements sociaux ou des friches industrielles.

Les programmes concernant la première catégorie sont les plus fréquents en France, au Royaume-Uni et en Espagne où ils couvrent de larges districts avec des populations supérieures à la moyenne, tandis que ceux qui traitent des centres historiques sont plus courants en Italie et en Espagne où ils ciblent en général un plus petit groupe de population. Les programmes portant sur des zones périphériques sont plus fréquents en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

## **L'expérience acquise**

Toutes les stratégies des programmes s'inscrivent dans une vision à long terme, de développement durable, et d'utilisation efficace des ressources. Des projets spécifiques visent à faire de la ville un milieu plus respectueux de l'environnement et plus convivial.

Les programmes cherchent à remédier au problème du chômage en milieu urbain, soit à travers la mise en œuvre de formations et de mesures complémentaires, soit à l'aide de dispositifs de subvention de l'emploi, destinés notamment aux jeunes et aux chômeurs de longue durée.

De nombreux programmes ont permis d'apporter un soutien à de nouvelles activités économiques et de stimuler la croissance au sein d'activités existantes. Des projets spécifiques ont mis en place des services de conseil et des équipements techniques destinés aux petites et moyennes entreprises. D'autres ont visé à améliorer les infrastructures de communication, la pratique des réseaux et à créer un environnement attrayant pour des investissements privés.

Quelques projets spécifiques ciblent également les groupes les plus défavorisés de la Communauté, comme les toxicomanes ou les minorités ethniques. Des services spécifiques de base sont souvent fournis. Il s'agit principalement de consultations, de conseils et de suivis personnalisés, de formations linguistiques, d'accès à l'information et d'accompagnement dans la recherche d'un emploi ou d'un logement.

## **Les perspectives d'URBAN II**

URBAN II ne pourra que confirmer les points forts de l'initiative précédente, à savoir la mobilisation de tous les acteurs concernés autour d'un projet d'espoir et de relance. Sa démarche profondément innovatrice, consistant notamment en une approche territoriale intégrée et dans l'implication des habitants, pourra se développer davantage grâce à la possibilité de viser également la problématique des villes petites et moyennes. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques deviendra ainsi l'un des traits marquants d'URBAN II et la Commission organisera de manière systématique un tel échange, par le biais notamment des réseaux à animer dans le cadre de la nouvelle Initiative.